

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 096/2021

A la Compagnie de Gestion de Commerce « COGECO »

Après avoir reçu le contrat du marché, conclu avec le Ministère Provincial des Finances, de l'Economie et du Commerce du Kongo Central, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent un mille quatre cent huit, vingt-sept centimes (USD 101.408,27) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 14/09/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

Sceau de l'Etablissement